

Le don du célibat

Question:

Est-il possible qu'un chrétien qui a eu des relations sexuelles pendant sa jeunesse et qui arrête par la suite parce que Dieu ne l'approuve pas, puisse recevoir le don du célibat ? Ou est-ce que le don du célibat est réservé aux personnes n'ayant jamais eu de relations, tels que Jésus ou Jean-Baptiste ?

Réponse:

Votre question a retenu notre attention ! Et je pose aussi une question:

Le Seigneur Jésus, ou Jean-Baptiste, avaient-ils le [don de célibat](#) ?

Eux-mêmes ne l'ont, dans tous les cas, pas exprimé !

La Parole de Dieu ne l'exprime pas non plus à leur sujet...

Venons-en à la situation que vous expliquez !

Oui, il est bon qu'un jeune chrétien n'ait pas de relations sexuelles s'il n'est pas marié.

Cf Hébreux 13.4, Marc 10.6-9, 1 Corinthiens 6.15-18 et 7.1-11.

Il est aussi favorable qu'un jeune chrétien qui vit des relations sexuelles hors mariage cesse de vivre ainsi et se comporte selon ce que le Seigneur exprime en Sa Parole:

- Les relations sexuelles sont vécues dans le cadre du mariage, elles sont réservées aux époux.

Ainsi, le fait de vivre sa jeunesse sans relations sexuelles ne signifie pas que celui ou celle qui vit ainsi possède le don de célibat !

Cela signifie qu'il ou elle obéit au Seigneur, et cela est bien.

Il est très rare qu'un don soit transmis par révélation spéciale avant qu'il ne soit exercé.

Le plus souvent, la découverte du don se donne au cours de sa pratique ou même après l'exercice du don.

C'est en enseignant que celui qui le fait comprend qu'il a reçu ce don et qu'il a plaisir à l'exercer.

C'est alors qu'il se prépare pour des présidences de cultes que celui qui est chargé de ce rôle comprend qu'il est à sa place et qu'il a ce don, ou pas !

C'est en quittant son ministère pour la retraite qu'un prédicateur se rend compte que finalement il a été équipé du don de prêcher, car son travail personnel n'aurait pas suffi !

Le don de célibat n'est généralement pas recherché...

Mais celui qui doit le pratiquer le reçoit souvent sans l'avoir choisi ! C'est en pratiquant ce don, et souvent dans la durée, que la personne concernée prend conscience qu'elle est peut-être appelée à l'exercice de ce don reçu de Dieu. Et il arrive qu'une fois enfin accepté, ce don doive être abandonné...

L'objectif du chrétien n'est pas de réaliser ses propres désirs, mais de rechercher la volonté du Seigneur pour l'accomplir, comme IL veut !

Jean-Baptiste l'a exprimé en Jean 3.30, Jésus-Christ de même en de nombreux passages, par exemple en Jean 6.38.

L'apôtre Paul ne désirait qu'une seule chose: **vivre Christ !**

Galates 2.20 "J'ai été crucifié avec Christ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi."

Et nous sommes appelés à vivre en considérant que toutes choses sont faites pour Dieu, avec Dieu et selon Dieu.

Colossiens 3.17: "Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant par lui des actions de grâces à Dieu le Père."

Pierre-Alain Etienne